

on signe la convention qui a été arrêtée : il n'en est pas de même dans les Républiques : rarement les sentimens de tant de Membres qui la composent, s'accordent entre eux : un habile Ministre a besoin de menager cette diversité d'esprits ; de les instruire & de leur faire comprendre l'affaire dont ils'agit ; lever leurs doutes, dissiper leurs ombrages, & souvent les tenebres de leur entendement : car Dieu n'a pas doüé également tous les hommes, d'un esprit éclairé & pénétrant : il y en a qui lorsqu'ils sont une fois prévenus sur un faux principe, il est bien difficile de les faire revenir de leurs préventions : c'est pour cela, que lorsqu'on negocie avec des gens qui ont naturellement la pénétration dure, on leur donne les propositions par écrit, chacun les examine à loisir, & si quelque chose les embarrasse, il faut encore prendre soin de les voir & de les instruire en particulier, avant que l'Assemblée se forme pour le délibérer ; mais revenons à Mr. de Bonrepos : ce Ministre prenant congé des Etats Généraux le 9. Decembre 1699. leur fit cette Harangue.

## MESSIEURS.

SI ma santé eût pû supporter plus long-  
 tems l'air d'un climat qui m'est étran-  
 ger ; l'audiance que je prens aujourd'hui,  
 n'auroit pas suivi de si prés, celle que vos  
 Seigneuries m'accorderent l'année derniere.  
 J'espère que si elles se souviennent encore  
 de la joye que je leur témoignai pour lors  
 de l'honneur que le Roi mon Maître m'a-  
 vois

*Harangue**de Mr. de**Bonrepos**prenant congé**des Etats**Généraux.*